



Commission Nationale des Juges de France

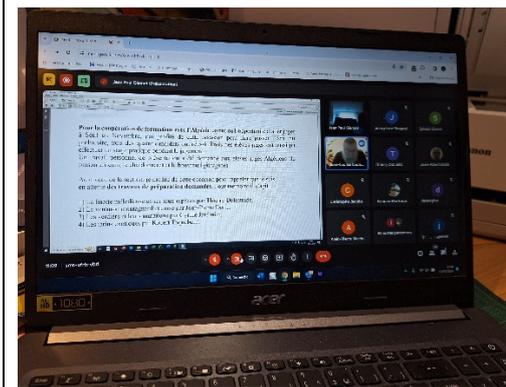
Montpellier, le 03 mars 2024

Compte rendu Congrès CNJF 2024

03 mars 2024

Début du congrès 10h00

Le président de la CNJF accueille les participants par un mot de bienvenue.



Il précise que ce congrès, fait en distanciel par visio avec google meet, est une première pour la CNJF. Cette procédure fait suite à la demande faite l'année dernière d'un congrès en format numérique, permettant ainsi à la CNJF et à ses adhérents une économie de temps et d'argent substantielle.

Il est annoncé que le congrès de 2025 sera, lui, fait en présentiel

Il est demandé une minute de silence pour les disparus.

Il est précisé le programme et les points mis aux votes ainsi que leurs modalités.

54 participants à cette AG (même taux de participation qu'à l'AG 2023 en présentiel).

Rapport moral par Jean-Paul Glémet

Il s'agit bien là de bilan moral, qui doit être distingué du bilan d'activité.

Les idées principales qui ont guidé toutes nos actions sont :

- « **Information et transparence** » vis-à-vis de tous nos membres,
- « **Travail collectif** » en associant toujours l'ensemble des membres du Bureau directeur aux prises de décision et en initiant des travaux ou réunions entre membres de sections différentes
- « **Rayonnement de la CNJF et ouverture vers l'extérieur** » notamment par le biais du groupe Facebook et de la participation de nos membres aux visioconférences UOF à destination des éleveurs et évidemment avec nos actions à destination des pays du Maghreb,



Commission Nationale des Juges de France

- « **Créer un esprit de corps** » comme lors de notre congrès de février 2023 ou du grand défi CNJF couleurs qui a permis de passer un excellent week-end plein de convivialité et de souvenirs.
- « **Faire de la CNJF un lieu d'initiative et un booster pour l'ornithologie française** » : création de rendez-vous ou manifestations où des sections CNJF sont entièrement parties prenantes voire les instigatrices. En 2023 comme en 2024.

Maintenant en ce début 2024 nous avons en ligne de mire : préparation et participation aux journées techniques OMJ qui auront lieu cette année en août au Portugal, faire des propositions à l'UOF (COM France) pour améliorer ce qui est relatif aux concours et jugements (à noter que pour le National UOF 2024 la CNJF est officiellement associée à l'organisation, le président CNJF étant intégré au comité de pilotage du national), régler définitivement notre position par rapport au CDE. Nous en reparlerons tout à l'heure.

Autre objectif 2024, s'adapter à la restructuration des sections OMJ avec la création de sub-sections (concerne essentiellement section E et section F). Cela permet à nos juges CNJF de pouvoir postuler plutôt à des sub-sections qu'à une section OMJ complète mais cela bouleverse aussi la philosophie globale. En 2024 nous ouvrons le chantier de la transposition au sein de la CNJF de ces bouleversements et de l'adaptation à notre contexte national.

Aujourd'hui, nous sommes, vous êtes :

Section	Juges	Elèves-juges	Postulants
Harz	3 dont 1 OMJ	0	0
Malinois	2 OMJ	2	0
Timbrado	1	1	0
Couleurs	21 dont 15 OMJ Dont un non à jour de cotisation	2	1
Postures	11 dont 5 OMJ	1	3
Estrildidés et autres exotiques	14 dont 10 OMJ Dont un démissionnaire	2	1
Psittacidés	14 dont 7 OMJ Dont une en disponibilité	1	1
FFE et hybrides	9 dont 3 OMJ	2	0

Jean-Paul termine en remerciant l'ensemble des membres du bureau directeur pour leur implication et leur aide active dans le fonctionnement collectif du groupe CNJF.

Rapport moral soumis aux votes - Approuvé à l'unanimité (54 pour - 0 abstentions - 0 contre)



Commission Nationale des Juges de France

Rapport d'activité par le secrétaire Sylvain Cicero

Moins riche et moins mouvementée que l'exercice 2022, notre activité 2023 a quand même été chargée notamment par une activité de jugement accrue du fait que la saison des concours ait pu cette année se dérouler sans être entravée par des interdictions sanitaires.

A l'international :

1. Présentation de candidatures au grade de juge OMJ. Nous avons transmis en juin 7 candidatures. Les examens viennent de se dérouler à Talavera fin janvier. Félicitations à ceux qui ont réussi ce challenge.
2. Fourniture de juges pour des manifestations en Belgique, Italie, Espagne, Portugal, Maroc, Algérie, Tunisie
....
3. La poursuite de nos engagements vis-à-vis de l'Algérie et la Tunisie. Tout est « au carré » mais cela représente une charge énorme de travail en novembre-décembre avec 38 élèves ou postulants. Un premier juge vient de finir sa formation (Algérie, section D) et en 2024 2 autres devraient terminer leur formation. Le processus est long car il y a peu de possibilités de faire des stages donc le cursus se trouve rallongé.
4. Pierre Channoy a en janvier 2023 était élu responsable OMJ section psittacidés. Félicitations à lui.

Le travail au quotidien avec et dans les sections

Nos sections sont en phase intense de travail avec de bons moments conviviaux et aussi de belles productions (standards par exemple). En 2023, le livre des standards Estrildidés a été édité et a déjà connu un franc succès puisqu'on en est à la deuxième réédition. Fin 2023, le livre des standards canaris couleurs a lui aussi été édité. Ces ouvrages sont disponibles auprès du trésorier CNJF ou de la boutique de l'UOF (COM France).

L'effort de recrutement et de formation s'est maintenu mais nous constatons un moindre nombre de candidatures. Nous avons peu de nouveaux candidats et un déficit dans certaines sections. Certains sont bien motivés et d'autres prennent plutôt cela par « dessus la jambe ». Les parrains (ceux qui présentent les candidatures) doivent être plus vigilants car ce sont les parrains qui sont les garants de la motivation et de la personnalité du candidat. Un rappel : le recrutement est une priorité mais il faut des candidats avec un bon état d'esprit, qui peuvent s'inscrire dans un fonctionnement collectif.

Depuis 2022, ce sont maintenant les sections qui gèrent leurs examens et leurs séances de formation tout en restant conformes aux règles du règlement intérieur. Cela fonctionne parfaitement.

De nouveaux juges et élèves-juges

Cette année il a été plus facile de faire passer les examens, vu que nous avons eu une saison de concours pleine et un national à Ronchamp.

Nous accueillons 1 nouveau juge en section psittacidés : Yoann Armando.

Promotion : Stéphane Lavergne



Commission Nationale des Juges de France

Nous accueillons un nouveau juge en section
psittacidés :
Yoann Armando.



Promotion :
Stéphane Lavergne



De plus notre panel de juges OMJ s'est enrichi : MM D. Vettese obtient l'extension de grade OMJ en « hybrides » et J. Pellerin une extension en moyennes et grandes perruches.

Une visibilité et des marqueurs forts de notre identité CNJF

- Après des éleveurs : courrier direct aux clubs UOF avec informations et incitation à utiliser des juges CNJF
- Notre compte-rendu d'activités fourni à l'UOF (COM France) pour être inséré dans le cahier du congrès et notre présence au congrès de l'UOF (COM France) en la personne de JL Berbudeau qui nous représentait.
- Une page Facebook lancée en octobre 2022 : CNJF et compétition ornithologique (qui dépasse les 2000 membres). Pas de promotion et d'annonce d'expo ou de bourse. Seulement des éléments sur juges et jugements.
- Des cocardes CNJF pour tous (égalité de traitement entre tous nos membres). 2 gratuites offertes chaque année et les autres à prix coûtant. La distribution pour 2024 s'est faite au national de Ronchamp.
- Un badge (pin's) avec le nouveau logo qui a été offert gratuitement à chaque juge.
- Une nouvelle carte d'adhérent. Modernisée et avec le nouveau logo. Annuelle et pouvant exister aussi sous format numérique (dans votre téléphone).
- L'implication de nombreux juges CNJF dans la réalisation des visios organisées par l'UOF (COM France) mais aussi en animant des journées techniques au service des clubs français.

Des séances de travail et des compte- rendus réguliers

Durant l'année écoulée, 3 réunions du Bureau Directeur avec à chaque fois un compte-rendu écrit adressé à tous dans un délai de 24h. Une très bonne ambiance pendant ces réunions en Visio.

L'information descendante vers tous les membres = 5 newsletters envoyées à tous avec 100% des infos disponibles et nécessaires.

Une écoute de chacun. Les propositions (sur n'importe quel thème) peuvent remonter et être mises à l'ordre du jour du congrès ou être discutées en réunion de Bureau Directeur.



Commission Nationale des Juges de France

Une belle activité au niveau national

La saison des concours ayant pu se dérouler dans sa globalité, nos juges ont été très sollicités. Nous notons avec satisfaction que nos juges « chant » ont été également fortement sur la brèche et que même en timbrados il y a eu 2 concours en France (un organisé par un club FFO et un par un club UOF) ce qui permet à Christophe Ournac d'officier et de former notre élève-juge. Au National de Ronchamp 22 juges CNJF ont été sollicités et à noter que lors du jugement des fringillidés américains il y a eu un travail collégial entre juge Estrildidés et juge faune européenne ceci pour le bien de tous (éleveurs et juges présents qui ont profité d'une confrontation de points de vue).

Un éclaircissement des relations avec le CDE

Vous savez tous que nous attendons depuis l'automne 2022 que le CDE contresigne la nouvelle convention de partenariat. Notre objectif était de pérenniser de bonnes relations sans arrière-pensées : accueillir des élèves-juges et juges membres du CDE, juger leurs expositions s'ils le souhaitent, faire bénéficier le CDE de notre expertise en matière de classification et de standards. Et de le régler par un texte clair et respecté par les deux parties.

Vous avez tous entendu parler ou avez constaté la tentative de créer un corps de juge CDE. Vous avez reçu copie du courrier envoyé en décembre au CDE lui demandant de se positionner clairement (date butoir 31/01/2024). Voilà où nous en sommes : en décembre un mail de Dominique Gilles indiquant qu'il n'y aurait pas de création de corps de juge CDE et en janvier convocation de juges étrangers pour remplacer les collègues CNJF pour le prochain festival national CDE. Puis le 24 janvier un long mail du président Cazes annonçant finalement qu'une décision serait prise seulement en mars par réunion de leur Comité Directeur (même réponse que celle déjà fournie il y a un an et non suivie d'effet). Vous avez reçu par newsletter notre réponse du 4 février : autorisation pour les juges CNJF d'intervenir dans des manifestations du CDE ou autres clubs hors convention sous réserve de percevoir une majoration de 25 euros par journée de jugement pour « participation aux frais de fonctionnement de la CNJF ». Cette information, a été largement diffusée sur Facebook et figure sur les feuilles de devis et les fiches de frais. Le montant de ces sommes étant reversées plus tard par les juges concernés à la trésorerie CNJF qui fléchera ensuite le montant vers les sections.

Pour nous, la page est donc tournée. A ce jour, 3 mars 2024, la seule entité partenaire de la CNJF pour 2023 et 2024 c'est l'UOF (COM France). Si le CODIR du CDE décide de signer la convention, il va sans dire que la majoration ne sera plus d'actualité pour les clubs CDE.

Rapport d'activité soumis au vote - Approuvé à l'unanimité (54 pour - 0 abstentions - 0 contre)

Une remarque a été émise par Jean Albert EUDE concernant la tarification supplémentaire de 25 €. En effet, il se dit inquiet des répercussions de celle-ci sur la dynamique entreprise en région Normandie avec les club et éleveurs du CDE.

Rapport financier par Jean-Pierre Bugarel

Le livre de comptes CNJF a été au préalable contrôlé et validé par Daniel HANS.

Le rapport financier est présenté en détails.

Rapport financier soumis au vote - Approuvé à l'unanimité (54 pour - 0 abstentions - 0 contre)



Commission Nationale des Juges de France

Plusieurs remarques/questions émises par des membres de l'assemblée :

- Jean-Albert EUDE : les tampons qui représentent un certain cout ont-ils encore une utilité ?

Réponse de JP GLEMET : encore plus de la moitié des concours français se font sur papier et JP Bugarel indique que souvent il faut viser, même en jugement sur tablette, les bordereaux de jugement, les PV de fin de journée de jugement.

- Jean-Albert EUDE : Est-ce que les conditions générales de notre assurance ont évolué ?

Réponse de JP BUGAREL : il n'y a pas eu de changement. Les conditions générales avaient été envoyées lors d'une précédente newsletter.

- Jean-Luc BERBUDEAU : concernant les frais inhérents à l'INPI, ne faudrait-il pas les étaler sur plusieurs exercices fiscaux ? Et pour les frais d'hébergement du site internet sur 3 années ?

Réponse de JP BUGAREL : ce n'est pas obligatoire car il s'agit d'immobilisation immatérielle et nous sommes sur une comptabilité de trésorerie basée sur les mouvements et soldes bancaires.

Rapports des sections :

Ils sont mis à disposition sur le site de la CNJF et sont rajoutés en annexes.

Plusieurs remarques/questions émises par des membres de l'assemblée :

- Taieb OUARAS s'étonne du compte rendu de la section Malinois et souhaite rassurer l'assemblée sur sa motivation.

Réponse de Jacques MORTREUX : ce compte rendu relate l'absence de stage durant les 7 dernières années par un élève juge.

JP GLEMET rappelle la règle sur les stages (c'est l'élève juge qui doit prendre l'initiative de trouver le concours et un juge maître de stage) et insiste sur le fait que les divergences dans les sections doivent se régler dans les sections.



Commission Nationale des Juges de France

Hommage à Stéphane De Lavergne

Stéphane Lavergne (1932-2022) a été juge psittacidés pendant de nombreuses années. Habitant Tarbes il était très sollicité et un pilier des jugements notamment dans notre région Sud-Ouest. Il était renommé pour ses connaissances sur les Euphèmes et plus particulièrement les Bourkes. Il avait bien sûr collaboré à l'écriture de nos standards des Bourkes. Toutefois et peu le savent, ce fût en réalité avec son compère Jacques Barré l'introducteur en France des perruches ondulées dites anglaises (les ancêtres de nos POP actuelles) à la fin des années 60. Et cela fût un grand combat pour faire accepter ce type d'oiseaux à la fois par les juges mais aussi par les fédérations. Stéphane a été l'un des fondateurs du Club Français de l'Ondulée qui est devenu plus tard l'AFO. Stéphane était un érudit, avec un humour malicieux, et un homme avec les pieds sur terre (c'était un vétérinaire de campagne).



Fixation du montant de la cotisation CNJF :

Proposition de la laisser inchangée à 50€

Proposition soumise au vote - Approuvée à l'unanimité (54 pour - 0 abstentions - 0 contre)

Fixation du montant des indemnités de jugement journalières :

Proposition de la laisser inchangée à 54€

Proposition soumise au vote - Approuvée à l'unanimité (54 pour - 0 abstentions - 0 contre)

Informations sur le championnat de France UOF AGEN 2024 :

Date du jugement : mercredi 4 décembre + matinée du jeudi 5 décembre

Examens CNJF : jeudi 5 décembre

Superviseur du jugement : président CNJF. Les passeurs de cages seront briefés avant le jugement : répartition équitable entre les sections, pas de passeurs derrière ou sur le côté des postes de jugement, pas de secrétaires de jugement. Les juges d'un côté, les bénévoles et éleveurs de l'autre : on remet de l'ordre.

Relations entre juges et organisateurs : le président CNJF servira d'interface.



Commission Nationale des Juges de France

Lieu : Parc des expositions d'Agen. Un seul hall unique de plus de 3000m². Le jugement se fera avec les rampes néon. Pour le jugement des canaris de chant, le problème de l'impossibilité d'insonoriser correctement des espaces dédiés a été soulevé et va être étudié par le comité d'organisation dès maintenant.

Dotation – Prix spéciaux : la CNJF va faire ses propositions. Il est déjà acté la création de nouveaux prix (sous forme de diplômes) pour les meilleurs de races ou meilleurs de groupes. Cela fera une centaine d'oiseaux de plus qui seront mis en valeur. Chaque section doit réfléchir à la répartition, le travail sera achevé pour fin mars. De même pour les Best in show, on en crée de nouveaux et on rééquilibre entre les sections tout en tenant compte des spécificités. Vos responsables de section travaillent avec vous avant de finaliser la proposition.

Promotion du championnat de France : il y a déjà depuis un mois une page Facebook dédiée. Chacun peut la partager ou y mettre des informations.

Pour tout renseignement supplémentaire, c'est notre collègue Jean-Philippe MAGRI qui peut vous informer puisqu'il est la pièce maîtresse du projet. L'objectif est de refaire un GRAND championnat national dans le respect d'un budget réaliste.

Plusieurs remarques/questions émises par des membres de l'assemblée :

- Thierry DULIERE souhaite que les juges officiants puissent rester plus longtemps sur AGEN après le jugement à leur charge et que les formulaires de réservation hôtelière en tienne compte.

Réponse de JP MAGRI : cette disposition est prévue

- JP MAGRI précise que les canaris de chant devraient être placés proche du parc des expositions (faute de salles adaptées et insonorisées dans la salle principale). La recherche d'une solution alternative sur Agen est en cours.
- Il souhaite que chacun like la page Facebook dédiée au championnat de France (page CDF Agen2024). Plus il y aura d'audimat, mieux ce sera concernant la recherche des annonceurs.
- JP GLEMET rappelle l'importance de trouver et coopter de nouveaux postulants élèves juges. Les parrains devant tester leur motivation et leur état d'esprit.

Conclusion par JP GLEMET, président de la CNJF.

Il comprend la frustration de certains de ne pas se voir en physique et reconnaît que ce format de congrès n'est pas très convivial. Mais il a le mérite d'être efficace et n'empêche pas d'affirmer notre technicité.

Il demande à chaque juge d'être présent et actif à la vie des clubs locaux.

Il précise aussi que la CNJF est aussi là pour vous défendre et que s'il y a une erreur, elle est avant tout humaine et compréhensible.

Il demande aussi à chacun de faire remonter au travers les responsables de sections, les éventuelles difficultés, remarques ou projets concernant notre vie associative.

Ils remercient tous ceux qui s'investissent à la vie de la CNJF et termine ses propos en souhaitant une belle saison d'élevage à tous.

Fin du congrès – 12h25

Pour la CNJF
Sylvain Cicero - Secrétaire